



École BEDFORD

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement
tenue le 25 avril 2023, au salon du personnel à partir de
18h00.

Sont présents : M. Smaïl Bourouina, enseignant
M. Nadir Chérifi, enseignant
M. Marcel Kaboré, parent
M. Darraj Said, parent

Sont présentes : Mme Djebbar Fatiha, directrice
M. Olivier Veilleux, directeur adjoint
Mme Alice Burca, technicienne en service de garde
Mme Yasmina Dehry, parent

Absents : M. Mohamed El Khamlichi (parent) et M. Amara Sidibé (parent)

1- Ouverture de la réunion/vérification du quorum

Une fois le quorum atteint, la réunion a débuté à 18h00. Et, Marcel Kaboré, parent d'élève, fut désigné pour assurer le secrétariat de la rencontre.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par la présidente, il fut adopté à l'unanimité

3- Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2023

Le procès-verbal de la réunion du 21 février a été adopté à l'unanimité après quelques modifications mineures concernant la notification de l'absence de M. El-Alaoui, membre public et la correction de

la date de l'inauguration officielle de l'agrandissement de l'école (le 9 mai au lieu du 8 mai 2023).

4- Parole au public

En raison de l'absence d'un représentant, il n'y a pas eu de prise de parole par le public.

5- Points de consultation

5.1- Critères de sélection des directions d'école (formulaire à compléter par les membres)

La Directrice, Mme Fatiha Djebbar a remis aux membres un formulaire intitulé *Consultation du Conseil d'établissement pour la détermination des critères de sélection au conseil d'établissement* à compléter et transmettre par courriel au secrétariat général (secg@csgm.qc.ca).

L'objectif de cette consultation pour le CE était de cibler ses attentes et besoins du milieu dans les trois principaux domaines de gestion (ressources humaines, pédagogie et ressources financières) à l'aide de quatre (4) pistes de réflexion et de déterminer les compétences attendues de la direction d'établissement.

Les membres du CE ont convenu de remplir le formulaire juste à la fin de la réunion ; ce qui fut fait après le retrait de la direction de l'école. Cependant, le temps n'a pas permis de le finaliser.

5.2- Consultation PEVR 2^e phase (formulaire à compléter séance tenante)

La Directrice a d'abord expliqué l'objectif, les enjeux du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et l'intention de cette consultation.

En effet, ce plan qui s'échelonne sur la période 2023-2027 tout en tenant compte de chaque projet éducatif, des besoins des établissements et des services administratifs concerne toutes les écoles du Centre de services scolaire de Montréal et doit être cohérent avec le plan stratégique du Ministère.

Cette deuxième consultation avait pour intention de consulter les parents concernant les propositions du Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) :

- Orientations
- Objectifs
- Indicateurs
- Cibles

Ensuite, le Conseil d'établissement a donné son avis sur la cible de chaque enjeu relatif aux enseignements primaire et secondaire :

Enjeux	Avis du CÉ	Commentaire
1- Proportion élevée d'élèves dont les résultats sont inférieurs à 70% en français et en mathématique	Trop ambitieux	Manque de moyens pour atteindre la cible
2- Faibles taux de réussite en français et en mathématique des élèves ayant un plan d'intervention	Trop ambitieux	Manque d'orthopédagogues dans les écoles
3- Faibles taux de réussite en français des élèves du secondaire ayant fréquenté une classe d'accueil	Trop ambitieux	-----
4- Faibles taux de diplomation et de qualification des EHDAA et des garçons	Trop ambitieux	Miser sur un accompagnement

Tableau 1- Avis et commentaires du Conseil d'établissement sur les enjeux du PEVR

6- Points d'approbation

6.1. Les effets scolaires

Mme Fatiha Djebar sous toutes réserves a donné des informations sur les montants à défrayer pour le matériel de l'année scolaire 2023-2024.

Niveau d'études	Montant
Maternelle 4 ans	...\$
Maternelle 5 ans	26 \$
Première année	78 \$
Deuxième année	76 \$

Troisième année\$
Quatrième année	87 \$
Cinquième année	70 \$
Sixième année	75 \$

Tableau 2- *Montants des effets scolaires par niveau d'études*

Mme la Directrice a aussi ajouté qu'elle doit valider les informations ci-dessus avant d'envoyer la liste des effets scolaires de tous les niveaux d'études ainsi que les montants exacts aux membres du CÉ plus tard pour approbation.

Les parents d'élèves devront s'acquitter des montants des effets scolaires via leur institution financière.

Par ailleurs, Mme la Directrice a souligné que certains parents éprouvaient de la difficulté à s'acquitter de ces frais. Mais ces derniers pouvaient s'orienter vers des organismes pour obtenir de l'aide financière ou bénéficier d'une entente de paiements échelonnés sur plusieurs mois avec l'école.

Quant à M. Smail, membre enseignant, il a indiqué que les effets scolaires ne sont pas destinés aux enseignants, mais aux élèves pour être exploités durant l'année scolaire.

6.2. Sorties éducatives

La Directrice a présenté le calendrier des sorties scolaires à venir comme suit:

Cycles	Date	Lieu
1 ^{er} cycle	17 mai 2023	Biodôme
1 ^{er} cycle	05 juin 2023	Centre des sciences
2 ^e cycle	16 juin 2023	Biodôme
3 ^e cycle	26 avril 2023	Planétarium
Tous les cycles et l'ensemble du personnel	18 mai 2023	Île de Boucherville

Tableau 3- calendrier des sorties éducatives

Le CE a marqué son approbation pour toutes ces sorties

7- Points d'adoption

7.1- Plan de lutte contre la violence et l'intimidation en vue de son adoption

Le Plan de lutte contre la violence et l'intimidation est une obligation pour toutes les écoles. Et, par conséquent, chaque école doit s'en doter afin de prévenir et contrer la violence et l'intimidation. Un comité travaille déjà sur ce plan qui sera d'abord présenté aux enseignants, ensuite aux membres du CÉ à la prochaine réunion, a informé Mme la Directrice. De plus, elle a mentionné que tous les cas de violence et d'intimidation sont pris et traités avec sérieux par les enseignants et la direction de l'école.

7.2- Préparation du Rapport annuel du CÉ en vue de son adoption

Le gabarit du rapport a été transmis au CÉ pour être complété et envoyé à qui de droit avant la fin de l'année scolaire. Ce rapport retracera toutes les activités du Conseil d'établissement en présentant notamment les décisions prises et les résultats obtenus au terme de ces activités. Pour ce faire, Mme Yasmina Dehry s'est portée volontaire pour renseigner le document et le partager aux autres membres pour appréciation et suggestion.

8- Points d'information

8.1- Direction

➤ Informations stratégiques

Plusieurs informations ont été données par Mme Fatiha Djebbar dont :

- La modification du calendrier scolaire due à la tempête de verglas : En effet, la date du 24 mai, censé être une journée pédagogique devient une journée de classe
- La reprise des activités de la bibliothèque
- Les activités de Pâques qui ont été un succès et appréciées par les élèves
- Le reprise de service de l'ergothérapeute (de retour de son congé de maternité) tous les mercredis et jeudis
- Le recrutement de deux orthopédagogues, une, engagée à 80 % et l'autre à 20%
- Le recrutement d'une personne pour le soutien linguistique, engagé à 20%
- La journée d'accueil ou de bienvenue des nouveaux élèves de la maternelle, prévu pour le 23 mai 2023.
- Le réaménagement de la cour de l'école qui se fera dans deux ans (été 2024)

- L'acquisition d'un croque -livre, des livres à partager aux habitants du quartier
- L'ajustement de l'horaire de l'année 2023-2024 de 6 mn avant le début des cours au lieu de 5 mn pour celle en cours
- Des sorties scolaires éducatives restent à venir, avant la fin de l'année scolaire 2022-2023
- Le nombre de classe selon le niveau d'études pour l'année 2023-2024 se présente comme suit:
 - o 3 groupes de maternelle 4 ans;
 - o 2 groupes de maternelle 5 ans;
 - o 3 groupes de 1^{re} année;
 - o 2 groupes de 2^e année;
 - o 1 classe combinée intercycle 2-3^e année;
 - o 3 groupes de 4^e année;
 - o 2 groupes de 5^e année;
 - o 2 groupes de 6^e;
 - o 1 classe combinée 5-6^e.

La direction a aussi signifié qu'il y aura un point de service d'accueil avec 4 groupes pour l'année scolaire 2023-2024. En outre, elle a présenté le plan de l'effectif du personnel non enseignant :

- TES à temps plein : 3 postes
- Psychoéducation à temps plein : 1 poste
- Orthopédagogie : 3 postes
- Orthophonie : 1 poste

➤ **Rappel formation obligatoire des membres du CÉ**

Pour ce qui concerne la formation obligatoire, les membres présents ont tous affirmé y avoir participé.

8.2- Personnel enseignant

M. Smail, au nom de la Fédération autonome de l'enseignement- Section de l'école Bedford, a fait lecture de leurs revendications/doléances pour l'amélioration des conditions de vie et de travail et sollicité l'appui du CÉ. Et, c'est à l'unanimité que le Conseil leur témoigné de son soutien.

8.3- Service de garde


Mme Burca a aussi fait cas de l'application Hop Hop avec seulement 7 parents inscrits à la date du 25 avril. Par ailleurs, elle a promis relancer les parents en leur accordant un délai supplémentaire allant jusqu'au 5 mai 2023. Cependant, si le nombre d'inscrits n'est pas élevé, le SDG sera dans l'obligation de renoncer à l'application.


7- Points divers

Mme Yasmina a soulevé une préoccupation d'ordre sécuritaire concernant les enseignants remplaçants qui peuvent ne pas connaître les parents des élèves quand ceux-ci viennent les chercher à la fin des cours. Mais, M. Smail et la direction l'ont rassuré. En effet, ces enseignants suppléants tout comme les élèves sont responsabilisés sur les consignes sécuritaires.

8- Levée de l'assemblée

C'est à 19h45 mn que la séance fut levée.

Y. Dehry 
Présidente du CÉ


Fatima Djelbar
Directrice

